



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 janvier 2018 à 20 h 30

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 2 janvier 2018

Effectif légal	54
Conseillers présents	38
Excusés avec pouvoir	7
Excusés	3
Absents	6

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
Justifications de l'aménagement du lotissement les Chênes (2 ^{ème} tranche) hors parties urbanisées sur la commune déléguée de Gené.	Adopté (unanimité)
Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.	Adopté (unanimité)
Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou – Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts des Charges (CLETC)	Adopté (unanimité)
Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou – Compétence Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) – Mise à disposition de la maison pour tous	Adopté (unanimité)
Contrat de régie publicitaire pour financer un véhicule	Adopté (unanimité)
Lotissement le Vigneau – Convention ANTARGAZ-FINAGAZ pour le stockage du réservoir sur une parcelle communale	Adopté (majorité)
Plan Local d'Urbanisme de Grez-Neuville – Modification n°2	Adopté (unanimité)
Travaux salle communale de Brain sur Longuenée - Avenants	Adopté (majorité)
Travaux Ecole Hervé Bazin – Attribution marché Maitrise d'œuvre	Adopté (unanimité)
Budget Principal – Décision Modificative n°3	Adopté (unanimité)
Budget lotissement Artisanal « Les Peupliers »	Adopté (unanimité)

Les extraits des délibérations publiés au Recueil des Actes Administratifs sont consultables au secrétariat de la mairie d'Erdre-En-Anjou. En application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le compte-rendu a été affiché à la porte de la mairie d'Erdre-En-Anjou le 11 janvier 2018, Le Maire – Laurent TODESCHINI